

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**19 NOVEMBRE 2018**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Soutien financier de la  
Ville au projet  
d'exposition « Henri II,  
Saint-Germain-en-Laye  
au temps de la princesse  
de Clèves » organisé par  
le Musée d'Archéologie  
Nationale**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 20 novembre 2018  
par voie d'affichage  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 20 novembre 2018  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 novembre 2018

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Dehis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix huit, le 19 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 novembre deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire.

**Etaient présents :**

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE\*, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame MEUNIER, Monsieur PAQUERIT, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

\*Monsieur JOUSSE (présent à partir du dossier 18 F 11)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur JOLY à Monsieur PÉRICARD  
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER  
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame RICHARD  
Madame RHONE à Monsieur LEVEQUE

**Etait absente :**

Madame CERIGHELLI

**Secrétaire de séance :**

Madame OLIVIN

Accusé de réception en préfecture  
078-217805514-20181119-18-F-02-DE  
Date de télétransmission : 20/11/2018  
Date de réception préfecture : 20/11/2018

**N° DE DOSSIER** : 18 F 02

**OBJET** : SOUTIEN FINANCIER DE LA VILLE AU PROJET D'EXPOSITION « HENRI II, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE AU TEMPS DE LA PRINCESSE DE CLEVES » ORGANISE PAR LE MUSEE D'ARCHEOLOGIE NATIONALE

**RAPPORTEUR** : Monsieur BATTISTELLI

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de la commémoration du 500<sup>ème</sup> anniversaire (1519-2019) de la naissance du roi Henri II à Saint-Germain-en-Laye, le Musée d'Archéologie Nationale a fait part à la Ville d'un projet d'exposition intitulée « Henri II, Saint-Germain-en-Laye au temps de la princesse de Clèves ».

Cette exposition qui se déroulera du 31 mars au 15 juillet 2019, bénéficiera d'une communication nationale, à la faveur de la saison « Renaissance » (exposition Léonard de Vinci au Louvre) et s'inscrira dans un véritable « parcours Henri II » associant le Musée d'Archéologie Nationale aux grands institutions nationales : le Louvre, le Domaine National de Chambord, le Musée National de la Renaissance (Ecouen), le Domaine de Chantilly...

Un catalogue d'exposition sera édité par la réunion des musées nationaux Grand Palais ainsi qu'une brochure grand public qui regroupera tous les lieux marqués par la présence de ce souverain, trop négligé.

Henri II, passionné par la littérature et les arts est à l'origine du Château-Neuf et reste certainement méconnu des Saint-Germainois sauf à travers l'épisode célèbre du « coup de Jarnac ». Au château de Saint-Germain-en-Laye, son règne voit l'inauguration de la salle de bal en 1549, actuellement salle d'archéologie comparée, et l'aménagement notable de la chapelle, contribuant ainsi à l'embellissement du site.

Cette exposition s'inscrit pleinement dans le rayonnement de la Ville à l'échelle nationale et soutient la volonté de proposer une offre culturelle d'exception.

La Ville contribuera à ce projet par un soutien financier à hauteur de 15 000 € et assurera sa visibilité sur tous ses supports de communication.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour le versement de ce soutien financier de la Ville au Musée d'Archéologie Nationale.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

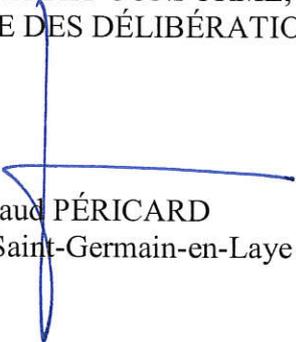
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour le versement du soutien financier à hauteur de 15 000 € au Musée d'Archéologie Nationale.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye